

Bureau de conseils

Chevaux au pré sans risques

La mise au pré est essentielle pour satisfaire le bien-être du cheval. En effet, les chevaux sont des animaux sociaux qui ont grand besoin de mouvement et de nourriture plusieurs fois par jour en petite quantité. La mise au pré peut se faire de manière individuelle ou en troupeau. Toutefois, il est important de veiller à avoir de bonnes clôtures, afin d'éviter les accidents et les évasions.

Dans la nouvelle Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn), l'article 7 mentionne que « ... les logements et les enclos doivent être construits et équipés de façon à ce que le risque de blessure pour les animaux soit faible; que les animaux ne soient pas atteints dans leur santé, et qu'ils ne puissent pas s'en échapper. De plus, les logements et enclos doivent être construits, équipés et pourvus d'un espace suffisant de façon à ce que les animaux puissent y exprimer les comportements propres à l'espèce ». Afin de limiter les risques de blessures pour les chevaux, l'art. 63 (OPAn) interdit « l'utilisation de fil de fer barbelé pour les clôtures des enclos ». Le délai accordé pour le remplacement des barbelés est de deux ans.

Une clôture solide et bien construite n'est pas suffisante, l'article 5 (OPAn) souligne: 'les détenteurs d'animaux doivent contrôler aussi souvent que nécessaire le bien-être de leurs animaux et l'état des installations. Si celles-ci sont défectueuses et diminuent le bien-être des animaux, ils doivent les réparer sans délai ou prendre les mesures propres à assurer la protection des animaux.'

Planification et construction de clôtures

Lors de la planification, il faut être conscient de la fonction d'une clôture. Elle sert à **empêcher les animaux de s'échapper de leur pâture**. Elle sert également à si-

Niveau de risque I : Pâturage proche de la ferme, route peu fréquentée, bien contrôlable.

Niveau de risque II : Pâturage éloignée de la ferme, route moyennement fréquentée ou au bord de chemins fréquentés par des cavaliers et des promeneurs, moyennement contrôlable.

Niveau de risque III: Pâturage proche d'une autoroute, place d'aviation, etc. Parc pour étalons proche de juments.

	Niveau de risque I	Niveau de risque II	Niveau de risque III
Hauteur recommandée	Haut.garrot (Hg) x 0.8	Hg x 0.9	Hg x 1
Petits chevaux → 150 cm	Haut.clôt. 120 cm	Haut.clôt. 135 cm	Haut.clôt. 150 cm
Chevaux de plus de 150 cm	Haut.clôt. 140 cm	Haut.clôt. 150 cm	Haut.clôt. 180 cm
Nombre de lattes	2	3	3 – 4
Hauteur de la latte dessous	Petits chevaux : 50 cm Gds chevaux : 80-90 cm	Petits chevaux: 40-50 cm Gds chevaux: 50-60 cm	Petits chevaux : 40-50 cm Gds chevaux : 50-60 cm
Distance des lattes	50 – 60 cm	40 – 50 cm	40 – 50 cm

gnaler qu'il s'agit d'un secteur réservé aux animaux et donc **empêcher certaines catégories de personnes d'y pénétrer**, notamment les enfants. D'après l'art. 56 al. 1 du Code des obligations (CO), la personne qui détient les animaux répond des dommages causés par ceux-ci. Elle doit pouvoir prouver qu'elle les a gardés et surveillés avec toute l'attention commandée par les circonstances... En résumé, la personne qui détient des chevaux est responsable en cas de fuite et de dégâts causés par ceux-ci, à moins qu'elle puisse prouver qu'elle a fait tout le nécessaire pour éviter leur fuite.

Recommandations

Comme il n'existe actuellement aucune dimension exigée ou recommandée dans les lois au sujet des clôtures, le Haras national suisse et la SPAA (www.bul.ch) vont éditer

des recommandations (cf. tableau). Ces recommandations serviront de base lors de jugements, à la suite de l'évasion de chevaux par exemple. Dans ces recommandations, la hauteur de la clôture dépend essentiellement du niveau de risque et de la taille des chevaux. Les risques seront plus élevés pour des pâtures situées à proximité d'une autoroute ou d'une voie de chemin de fer.

Prévention des accidents

Pour prévenir les accidents, il faut veiller à construire des clôtures bien visibles pour les chevaux. Des fils de fer simples sont inappropriés. Les chevaux ne les aperçoivent que trop tard et risquent de s'y heurter et de s'y blesser. Un contrôle quotidien et régulier des installations est nécessaire. Les piquets en bois pourrissent avec les années et peuvent se casser au

pied du poteau. Les causes principales d'accidents sont les clous ou vis qui dépassent ou les bords tranchants. Certains systèmes sont inappropriés pour la construction de clôtures, tels que le fil de fer barbelé : pas visible, plaies et blessures graves ou fatales; les grillages : très dangereux, les jambes des chevaux restent accrochées dans les mailles étroites; le fil de fer (bovin) : mal perceptible, blessures graves; le flexinet: peu respecté par les chevaux.

En conclusion, une bonne planification de la construction des clôtures peut prendre du temps. Toutefois, ce surcroît de travail est un bon investissement, s'il empêche des accidents. Plusieurs cas juridiques liés aux clôtures insuffisantes ont déjà été traités au tribunal.

S. Briefer, R. von Niederhäusern